



PORT AUTONOME
DE COTONOU



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE PORT AUTONOME DE COTONOU LANCE UNE NOUVELLE PLATEFORME DE GESTION DU BESC

Dans le cadre des nouvelles réformes du gouvernement, et après la décision en Conseil des Ministres du 29 septembre 2021, au sujet du transfert de la gestion du BESC au Port Autonome de Cotonou, il est porté à la connaissance de l'ensemble des usagers de la plateforme portuaire, que l'ancienne plateforme de gestion du **Bordereau Electronique de Suivi des Cargaisons (BESC)** <https://www.besc-benin.com> n'est plus disponible.

Ainsi, depuis le 1er janvier 2023, toutes les procédures relatives à l'enregistrement des cargaisons se feront exclusivement via la nouvelle plateforme, accessible à l'adresse <https://besc.bj>.

Le Port Autonome de Cotonou, en vue d'offrir à sa clientèle des services plus innovants et de meilleure qualité, offre à ses clients, la possibilité, via cette nouvelle plateforme, de **créer, gérer son compte en ligne BESC, et payer via Mobile Money ou carte bancaire.**

Une Assistante Clientèle se tient également disponible par mail à l'adresse info@besc.bj ou par téléphone au +229 55 24 44 44

Pour plus d'informations, merci de consulter la **FAQ** ou contacter le SAV en remplissant le **[formulaire de contact](#)**.

Le Port Autonome de Cotonou,
Votre partenaire engagé

Cotonou, le 02 janvier 2023